VOL. LII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 29 NOVE[...] No. 1

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A., GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

L'INCENDIE DU COLLEGE DE ST-BONIFACE



Ce qui restait du Collège après l'incendie. Depuis les murs ont été jetés bas pour faciliter la recherche des victimes.

A l'heure où nous écrivons ces lignes il n'est plus nécessaire pour nous de faire un bien long récit: la grande presse a déjà appris à tout le pays, à toute l'Amérique, devrions-nous dire, les détails de l'épouvantable catastrophe qui nous étreint encore le coeur. Notre journal, fidèle commentateur de la vie française dans l'Ouest canadien, donnera plus tard — quand tous les faits seront acquis — une forme définitive à la relation circonstanciée de ce malheur.

Samedi matin, quelques minutes après deux heures, toutes les rues qui constituent le carré du Collège furent tirées de leur sommeil par des cris effrayants et par la course précipitée des pompiers: c'était le Collège qui était en flammes, et qui, déjà, n'était plus qu'un puissant brasier. Hélas! quand nous sortîmes de nos maisons la phase la plus terrible du drame était déjà finie: le vaillant Père Lacouture, préfet des études, secoué le premier par une explosion, avait donné l'alarme, les Pères avaient sonné le réveil tragique des enfants dans les dortoirs, et puis professeurs et élèves avaient opéré leur sauvetage au prix d'actes héroïques dont pas un ne devra rester ignoré.

Les Pères des dortoirs, aidés des ecclésiastiques et des élèves les plus avancés en âge, avaient dirigé la masse des écoliers vers les appareils de sauvetage. Avant de rejoindre ces escaliers de sauvetage plusieurs élèves et ecclésiastiques durent faire un périlleux trajet sur le rebord qui saille au dessous des fenêtres des dortoirs. Cependant, quelques élèves, affolés par le danger, ou bien logés dans des chambres particulières de l'immense édifice, n'avaient pu suivre le cours général; un bon nombre s'étaient précipités des fenêtres sur le sol nu, ou bien sur des matelas qu'on avait jetés rapidement hors de l'édifice. Cette fuite hors de la fournaise ardente (accomplie, pour une bonne mesure dans l'obscurité, car la lumière manqua dès le début), n'avait pu s'accomplir sans désastre. Voici la liste des morts, telle qu'on a pu la dresser jusqu'à date:

Rév. Frère Stormont, S. J.
Arthur Taylor, 16 ans, 66 rue La Vérandrye.
Lawrence Legris, 15 ans, 95, rue Canora, Winnipeg.
Henri Pélissier, 15 ans, 180, rue Ethelbert, Wpg.
Joseph Gilbert, 16 ans, de Mariapolis.
Léopold Tremblay, 9 ans, 55 rue Hargrave, Wpg.
John McGlyn, 9 ans, Prnice Rupert Court, Wpg.
James Duquette, Whytewold, Sask.
Oliva Laflèche, 16 ans, St-Charles, Man.
Lionelle Bouvier, 16 ans, Eli, Man.

Il y avait aussi un grand nombre de blessés parmi lesquels plusieurs professeurs. C'est ici l'occasion de rendre hommage à la bravoure du personnel du collège et des enfants. Il faudra que tous soient inscrits dans les annales du collège. Cette grandeur d'âme devant le danger et devant la mort est justement célébrée dans tout le pays, et le souvenir en restera parmi nous pour le plus grand honneur des Pères de la Compagnie de Jésus et de leurs élèves.

* * *

Les pompiers de St-Boniface se sont rendus sur la scène du sinistre aussitôt que prévenus; les pompiers de Winnipeg, appelés, eux aussi, ont rendu de grands services. Une enquête a lieu en ce moment pour établir les causes du feu et juger des moyens qu'on employa pour le combattre. Ce qu'on peut dire dès maintenant c'est que en dépit de moyens limités, les efforts de tous ont été considérables. Ce n'est pas notre rôle et ce n'est pas notre désir d'apprécier pour le moment les préparatifs qui devraient exister à l'état de système permanent pour prévenir ces malheurs, ou pour y faire face, quand ils se produisent. Nous aimons mieux constater le dévouement tel qu'il nous est apparu dans les rouges lueurs de la conflagration.

* * *

Pendant que grondait l'incendie des centaines d'automobiles arrivaient de tous côtés; un grand nombre de ces automobiles servirent à transporter le personnel et les élèves à demi-vêtus, les uns au Petit Séminaire, les autres à l'école Provencher, les autres au Juniorat des Révérends Pères Oblats, et dans les familles avoisinant le collège; beaucoup traversèrent à Winnipeg, chez leurs parents, dans la nuit même. A cinq heures, le feu qui avait sérieusement menacé plusieurs résidences de l'avenue Provencher et de la rue Dumoulin, diminua notablement par suite des effondrements qui se produisirent dans le brasier. Et le révérend Père Bourque, recteur du Collège, put commencer immédiatement, avec Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface le douloureux travail d'organisation temporaire qui s'imposait. Dimanche soir le très révérend Père Fillion, Provincial des Jésuites au Canada, prévenu par le télégraphe, arrivait au milieu de nous. A l'heure où nous écrivons ces lignes, mardi après-midi, nous apprenons avec une joie profonde que les révérends pères Jésuites vont continuer leur oeuvre à St-Boniface; qu'ils ont accepté de prendre possession du palais du Petit Séminaire; que les prêtres du Séminaire ont fait généreusement le sacrifice de leur situation en la forme qu'elle avait jusqu'à samedi dernier; que les classes seront réorganisées incessamment et que d'ici quelques jours on aura pourvu à tout ce qui est essentiel au fonctionnement d'un grand collège classique.

Offrons des actions de grâces à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface, au Père Fillion, aux révérends pères Jésuites et à M. l'abbé Adonias Sabourin. Les âmes furent magnanimes. Ce fut une conférence de grands seigneurs; et la rapidité même avec laquelle on est arrivé aux décisions nécessaires, montre une fois de plus que la Providence accorde des trésors de sagesse et de générosité à ceux qui consacrent leur vie aux oeuvres de foi et de patriotisme.

* * *

Il y aura jeudi matin à 9 heures, à la cathédrale, un service solennel pour ceux qui sont morts dans la catastrophe. Ce sera notre devoir à tous d'être présents à cette messe et de prier pour les âmes des chers disparus.

* * *

Des nombreux témoignages de sympathie ont été adressés au Collège et aux parents des victimes. Visites personnelles, lettres et télégrammes ont afflué au palais épiscopal. S'il fallait dès aujourd'hui faire une liste, elle serait longue, et nous en oublierions.

* * *

Son Honneur le maire Laurendeau a été l'un des premiers sur le terrain du collège, et il a contribué au sauvetage. Aussitôt que les flammes se sont apaisées il a, de concert avec les échevins et les autorités du Collège, commencé les travaux nécessaires à la recherche des victimes.

* * *

Le lendemain de l'incendie l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, autour duquel se groupèrent un grand nombre de citoyens se réunit à l'Hôtel de Ville, et passa une résolution de sympathie aux révérends pères Jésuites, aux victimes de l'incendie et à leurs familles. Les citoyens de St-Boniface profitèrent de l'occasion pour offrir leurs services aux autorités du Collège pour l'oeuvre de la réorganisation.

* * *

Lundi soir le conseil de ville à St-Boniface a voté des résolutions de condoléances au Collège de St-Boniface et aux parents de victimes, et particulièrement à monsieur l'échevin Taylor à l'occasion de la mort de son fils William.

* * *

Il faut mentionner que, dans la nuit même du sinistre, la Croix Rouge, en union avec le général Ketchen et ses officiers ont transporté de Winnipeg à Saint-Boniface, la literie nécessaire aux victimes. Les grandes maisons de Winnipeg et de Saint-Boniface ont fait de copieuses distributions de vêtements.

A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES

Les évènements se sont précipités durant les dernières semaines. Notre embarras sera de les aborder dans l'ordre le plus logique.

Nous croyons devoir d'abord dire un mot de l'éternelle questiondes réparations. M. Dubois, le président de la commission, a donné sa démission et a été remplacé par M. Louis Barthou, qui était vice-président du conseil dans le ministère de M. Poincaré. M. Barthou a présenté à la commission un projet important ayant pour objet de résoudre les difficultés financières de l'Allemagne et de mettre ce pays en état d'effectuer les paiements auxquels il est astreint. Si ce plan était adopté il mettrait, dans une large mesure, l'Allemagne en tutelle financière. On lui fixerait un maximum de revenus et un minimum de dépenses. On verrait à ce que son budget fut équilibré et maintenu en équilibre. Les budgets des divers Etats allemands seraient surveillés pour éviter les extravagances, régler les dépenses et répartir les sommes nécessaires au paiement des réparations. Une commission permanente serait établie à Berlin et chargée d'exécuter toutes les nouvelles réformes. "Le moment est venu pour les Alliés, affirme M. Barthou, de prendre des mesures énergiques ou autrement de faire face à une Allemagne proclamée devant le monde comme une nation ruinée, en dépit du fait que son capital actuel est intact. Nous n'acceptons pas la prétention que l'Allemagne est totalement incapable de payer. En dépit de ses énormes difficultés budgétaires, elle conserve d'énormes richesses et une grande force pour continuer sa production et garder sa vitalité nationale."

Naturellement le plan Barthou est énergiquement critiqué à Berlin. La presse allemande le dénonce comme un empiètement sur la souveraineté de la république germanique.

Toutes ces mesures sont incontestablement rigoureuses. Mais à qui l'Allemagne doit-elle s'en plaindre, sinon à elle-même? Elle a voulu l'abominable guerre qui a dévasté l'Europe. Elle l'a déchainée de propos délibéré. Elle l'a poursuivie barbarement. Durant quatre ans elle a systématiquement accumulé les ruines. Puis finalement elle a été vaincue. N'est-il pas juste qu'elle répare, qu'elle paye maintenant tout ce qu'elle peut payer? Aucun esprit droit ne saurait le contester. Mais que peut payer l'Allemagne? Telle est la vraie question qui se pose, qui doit se poser en ce moment. Nous ne sommes pas un expert en ces matières, tant s'en faut. Cependant il nous semble que la solution du problème n'est pas impossible. Une commission internationale d'économistes et de financiers, qui étudierait sur place et scientifiquement la situation, qui ferait une enquête minutieuse et précise, qui se procurerait toutes les informations nécessaires, ne pourrait-elle pas déterminer quel est le maximum d'obligations et de réparations que le peuple allemand peut normalement supporter? Ce maximum une fois établi péremptoirement, clairement, sans réplique, l'Allemagne devrait s'exécuter. Et d'autre part, si le total des milliards payables par cette dernière n'arrivait pas encore à compenser tous les dommages causés, ce serait là un de ces cas de force majeure où il n'y a pas de remède, et les nations intéressées devraient s'incliner devant la démonstration de l'impossible.

* * *

Malgré l'importance de cette question, il est certain que durant le mois qui s'achève, d'autres préoccupations

(A suivre sur la page 4.)

ELLE DEMEURE

Il vous arrivera sans doute d'entendre des sectaires ou des sots insinuer méchamment ou stupidement que l'Eglise, notre immortelle Eglise, a fait son temps et qu'elle est condamnée à disparaitre bientôt.

On pourrait hausser les épaules et passer sans répondre tant l'insinuation apparait malveillante et mensongère. Tout de même, voyons-y de près, non point pour nous qui savons sur quel roc indestructible le Christ a bâti son Eglise et que jamais les puissances mauvaises ne prévaudront contre elle, mais pour confondre nos détracteurs.

Ils osent dire que la science écarte l'Eglise et la remplacera demain.

Vraiment? Mais les princes de la science s'inclinent humblement devant cette Eglise: voyez le mathématicien Ampère égrener pieusement son rosaire, le chimiste Pasteur suivre en son village d'Arbois la procession de la Fête-Dieu, le géologue de Lapparent édifier ses amis par sa foi profonde. Mais les élèves des plus scientifiques d'entre nos grandes écoles — Polytechnique, Normale, Centrale, etc. — sont chaque année plus nombreux à confesser publiquement leur foi catholique, à Saint-Etienne-du Mont, à Notre-Dame, etc.

Oublierait-on aussi la part qui revient, dans la victoire d'hier, aux généraux catholiques, Foch, Castelnau, Fayolle, de Maistre, Mangin, Gouraud, etc? Parce que croyants, firent-ils donc moins belle figure sur les champs de bataille, et pour s'agenouiller devant le Christ y perdirent-ils en fierté devant l'ennemi.?

Si du domaine de la science nous passons à celui de la charité quel rayonnement encore pour notre Eglise! Au XVIIe siècle, elle avait eu Vincent de Paul et les Filles de la Charité: de nos jours, ce sont les Petites-Soeurs des Pauvres et les Petites Soeurs de l'Assomption. Et il y a moins d'un siècle qu'Ozanam fondait les Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Moins d'un siècle aussi que sont nées tant d'oeuvres d'apostolat: Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, etc. Et chaque année de nouveaux missionnaires partent annoncer et prêcher la foi catholique dans l'univers entier!....

Une réponse, encore, péremptoire. S'il est un pays moderne, point sentimental, réalisé, ce sont bien les Etats-Unis. Or lisez. A l'aube du siècle dernier, il n'y avait en ce pays qu'un seul évêque avec une cinquantaine de prêtres et 100,000 catholiques. On y compte aujourd'hui 25 millions de catholiques, plus de 100 archevêques et évêques, 16,000 prêtres, avec 13,000 églises, 4,500 écoles (1,300,000 élèves), 270 collèges, plus de 20 universités catholiques, de magnifiques séminaires et des institutions charitables de toutes sortes.

Comment douter d'une vitalité qui s'affirme par de tels chiffres! Et j'ajoute que les catholiques des Etats-Unis, admirablement disciplinés, se sont organisés de façon remarquable, afin de conduire, ainsi qu'ils le disent, la coopération catholique à son apogée.

Un dernier détail. Ils élèvent sur l'esplanade de l'Université catholique de Washington, en souvenir des morts de la grande guerre, une immense basilique qui doit mesurer 254 pieds de hauteur et 420 pieds de longueur et sera consacrée sous le vocable de Marie-Immaculée. Un comité s'est constitué pour recueillir les cinq millions de dollars (plus de 50 millions de francs) requis pour la construction de ce monument, dont le cardinal Gibbons, le 14 septembre 1920, bénit et posa la première pierre en présence des principaux dignitaires de la hiérarchie catholique, du corps diplomatique et des représentants du gouvernement de l'armée et de la marine.

Non, l'Eglise ne se meurt point. Avec les siècles tout passe et tout croule alentour. Elle seule demeure!

La Semaine Religieuse

POUR LA DEFENSE NATIONALE

SAINT-MALO

M. F. Bernard	$ .50
M. A. Catellier	.50
M. C. Nadeau	.50
M. S. Nadeau	.25
M. C. Girard	1.00
M. C. Catellier	1.00
M. F. Goulet	.25
M. O. Paquet	.50
M. E. Rouillard	1.00
M. Xyste Pichette	10.00
M. Phillas Proteau	.50
M. W. Clement	2.00
Mme Vve Guertin	1.00
Mme Vve L. Trudel	5.00
Mme Vve O. Bourgeois	.25
Mme Jos. Bourgeois	.25
M. Saint-Amant	10.00
M. S. Macaire	5.00
M. Joseph Paquette	1.00
M. N. Larance	1.00
M. A. Daré	1.00
M. Aimé Gosselin	5.00
M. Ovide Gosselin	1.00
M. Adélard Morin	1.00
M. W. Gladu	.25
M. L. Pichette	.50
M. Joseph Dubois	1.00
M. Amédée Lambert	2.00
M. Armand Catellier	1.00
M. H. Morin	.50
M. Fra. Béland	.50
M. Paddy Charette	2.00
M. Victor Charette	.50
M. Alex. Carrière	.25
M. Louis Charette	.50
M. Attanas Bruneau	1.00
M. C. Catellier	1.00
Mlle Marie-Louise Toupin	1.00
M. Alfred Trudeau	.50
M. Octave Poirier	.50
M. Charles Neault	1.00
M. Domina Ménard	2.00
M. Joseph Arpin	2.00
M. Pierre Goulet	1.00
M. Jean Goulet	1.00
M. René Marcotte	5 00
Mlle Eva Marcotte	2.00
M. Edmond Bourgeois	.50
M. Edmond Malo	.50
M. Onésime Pichette	5.00
M. Emile Trudel	1.00
M. L. Philippe Bourgeois	.50
M. David Morin	.50
M. Alphonse Morin	.25
M. Albin Morin	.25
M. Rémi Gosselin	1.00
M. Octave Gosselin	.50
M. Lucien Gosselin	1.00
M. Damase Malo	1.00
M. Joseph Gauthier	1.00
M. Alex Deblois	1.00
M. Antoine Pichette	1.00
M. Nap. Forest	1.00
M. E. Jacob	1.00
M. Aldéric Catellier	1.00
M. Isidore Forest	1.00
M. Evariste Hébert	2.00
M. Nap. Morin	1.00
M. James Farley	1.00
M. Arthur Forest	2.00
M. J.-N Tétreault	1.00
Révérendes Soeurs	10.00
	$103.50

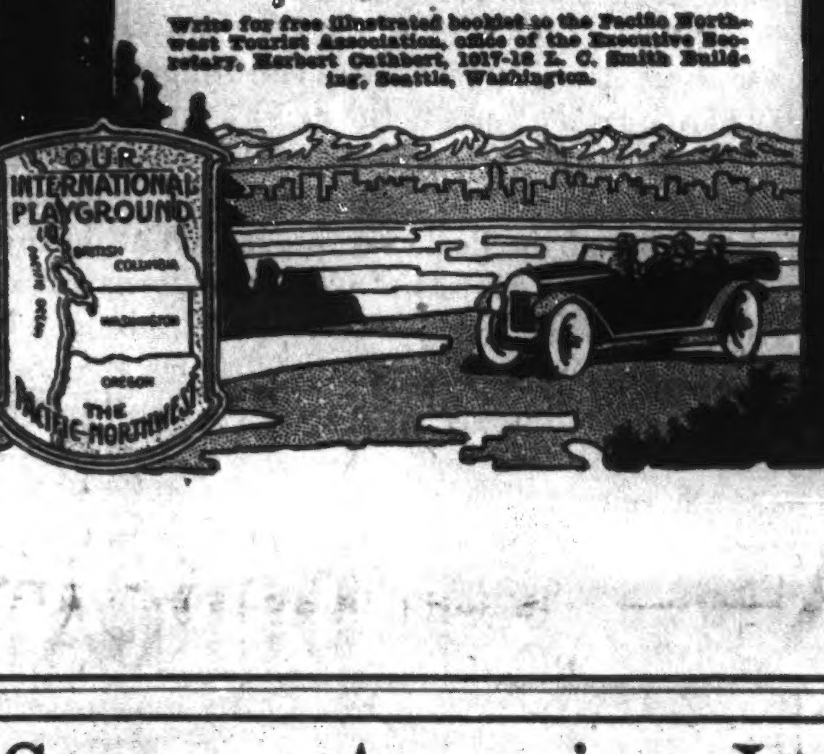
SAINT-ADOLPHE

M. le curé Gagnon	$ 5.00
L. Gagnon	.25
Mlle C. Grouette	1.00
Eugène Landry	5.00
Flavien Baril	5.00
Wilfrid Delorme	.25
Lévi Leclerc	1.00
L. Claire	.25
J. LeClaire	.25



Patris Delorme	.25	W. Delorme	.50	Marie Transkowski	.50
Edmond Delorme	.50	Mlle A. Courchene	.25	Lévi Courchêne	5.00
Louis Carrière	.25	J.-B. Lagassée	.50	Marguerite Courchêne	1.00
Tom Fisher	.25	Jos. Gandron	1.00	S. Legal	.30
Alex. Fisher	.25	F. Smith	.10	M. Grieux	3.00
Pierre Hamel	1.00	P. Lagasser	.50	L. Tougas	1.00
Mme Zaste	.25	Jean Bissier	1.00	Phillas Hamel	1.00
J. Bériault	1.00	Mlle Régina Lagassée	.25	Amédée Laramée	.50
J. B. Muloin	1.00	Josué Gagnon	.50	Alf. Delorme	1.00
W. Delorme	2.00	Joachim Bereault	.25	C. Gauthier	1.00
N. Girardin	2.00	R. Courchêne	.10	Euclide Berriault	.25
Mme R. Parisien	1.25	Max. Courchêne	.25	Bernard Berriault	.25
D. Delorme	5.00	Pierre Bériault	.25	E. Hudon	.25
H. Bauldac	.25	Eugène Béreault	.10	Mme Dufault	.25
Alb. Champagne	.25	F. Courchêne	.50	Napoleon Dupuis	1.00
Alb. Jennese	.25	Pierre Delorme	1.00	Donat Lagassée	1.00
Jos. Lambert	.25	A. Chael	.50	Amédée Lagassée	.50
G. Pichette	.50	Jos. Dufault	.25	Jules Saint-Jean	1.00
F. Grégoire	1.00	H. Gauthier	.50		
Jos. Grégoire	1.00	M. Smith	.50		

(A suivre en page 3)





POUR LA DEFENSE NATIONALE

(Suite de la 2e page)

Dollard Jamet	.50
Paul Laramée	1.0.
L. Laramée	.25
H. Parisien	.25
John Fitzgibbons	.25
Désiré Saint-Jean	1.00
Mme et M. E. Charette	1.00
William Parisien	.25
Joseph Laramée	.50
O. Leclerc	5.00

LORETTE

M. le curé Saint-Amant	$ 5.00
Mme Gilain	5.00
J. l'Plante	1.00
G. Mansigre	.50
O. Mousseau	2.00
Y. Mansigre	.50
E. Desorcy	1.00
J. Mansigre	1.00
A. Dubuc	1.00
Joseph Jeanson	1.00
J. Hupé	.50
E. Richard	.50
V. McDougall	1.00
Mme D. Jeanson	1.00
Marcel Dupuis	1.00
Delphis Jeanson	1.00
Léopold Lagimodière	1.00
Mme A. Dugas	1.00
Alfred Dugas	1.00
Aug. Gauthier	1.00
Alcide Gauthier	1.00
C. Gauthier	1.00
Mlle C. Gendron	5.00
M. R. Gendron	2.00
A. Dumont	2.00
M. Gendron	1.00
F. Adolphe	.50
Joseph Lecland	1.00
Eug. Cournoyer	1.00
P. Cournoyer	1.00
H. Saint-Amant	1.00
P. Gauthier	1.00
E. Poirier	1.00
M. Lagimodière	2.00
Joseph McDougall	1.00
Mme Emma Brun	1.00
H. Grossman	.50
Avila Bissonnette	.50
Sauveur Marcoux	1.00
Joseph Mansigre	1.00
Hildas Dugas	1.00
Joseph Boisvert	.50
Isal Mondor	.50
Camille Henri	1.00
V. Arpin	2.00
Marcien Arpin	2.00
Odile Forland	1.00
Léon Laurin	5.00
Alex. Laurin	2.00
F. Desmarais	1.00
Mme A. Bissonnette	2.00
R. Jeanson	1.00
S. Mireault	2.00
Oscar Mansigre	1.00
H. Laurin	1.00
Mme A. Desmarais	1.00
Mme A. Lanthier	1.00
Arthur Mireault	1.00
Albert Mireault	1.00
C. Lavallée	1.00
G. Landry	1.00
Arthur Laurin	1.00
Med. Durand	.50
M. Mansigre	1.00
R. Mansigre	1.00
S. Grégoire	.50
O. Désorcy	1.00
A. Grégoire	3.00

D. McDougall	.25
H. Therrien	.50
C. Arcq	.50
H. Perrier	.25

(A suivre)

CITE DE ST-BONIFACE

APPLICATION POUR L'EMPLOI DE MECANICIEN-CHAUFFEUR

Applications, sous pli cacheté, pour l'emploi de Mécanicien-Chauffeur, adressées à Son Honeur le Maire et aux membres du Comité de l'Eau et de la Lumière, seront reçues jusqu'à vendredi, 8 décembre 1922, à 8 heures p.m.

Les postulants devront posséder un certificat de 3e classe, et ils indiqueront leur âge, expérience, références, et le salaire demandé.

L'application la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

ERNEST GAGNON
Secrétaire

Le 29 Novembre 1922.

"LE MANITOBA" entre aujourd'hui dans sa cinquante-deuxième année d'existence.

A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES

(Suite de la première page)

ont sollicité davantage l'attention publique. La crise orientale, en particulier, a provoqué l'anxiété du monde entier, à cause des répercussions qu'elle pouvait déterminer. Nous avons vu, dans notre dernière chronique, que la France, l'Angleterre et l'Italie avaient réussi à se mettre d'accord sur une note collective adressée au gouvernement turc nationaliste d'Angora. Cette note assurait virtuellement à la Turquie, l'Anatolie, l'Ionie, en Asie, et la Thrace avec Andrinople, en Europe. Elle proposait la tenue d'une conférence de paix aussitôt que possible, soit à Venise, soit dans une autre ville. Elle suggérait des pourparlers immédiats, à Moudania, entre Kemal Pacha et les généraux alliés, afin de s'entendre au sujet de la suspension de toute hostilité, et de l'évacuation des territoires contestés. Les chefs turcs nationalistes ont accepté ces propositions. Mais à Moudania ils ont soulevé des difficultés qui ont failli faire rompre les négociations. Il s'agissait en particulier de l'évacuation de Constantinople, et du délai fixé pour celle de la Thrace par les Grecs. Il y a eu des heures d'angoisse où l'on a pu craindre une rupture et la reprise des hostilités. Enfin le 10 octobre on a signé une convention d'armistice et toute crainte de conflit a été écartée. En vertu de cette entente les Grecs devaient évacuer la Thrace après quinze jours et les Turcs devaient l'occuper dans un mois. L'administration civile turque devait suivre de près le départ des Grecs. Le transfert se ferait sous la surveillance des missions et des troupes alliées qui occuperaient provisoirement la Thrace. Ce qui a rendu la situation plus complexe, c'est l'abdication du roi Constantin à Athènes, en faveur de son fils Georges II, et l'instabilité politique qui s'en est suivie. Dans tous les cas à l'heure actuelle l'horizon s'est éclairci du côté du Proche-Orient.

A distance il est bien difficile de porter un jugement impartial et raisonné sur ces événements. Il ne faut pas s'arrêter aux surfaces ni se laisser guider uniquement par les considérations qui jadis auraient été les seules admissibles en la matière. Une série d'articles, publiés par les "Etudes" de Paris — la revue des RR. PP. Jésuites — sous la signature de Louis Jalabert, apporte sur la crise orientale des informations importantes et des éclaircissements précieux. L'auteur, très documenté, dénonce comme une erreur la tentative d'évincer les Turcs de Constantinople et de la Thrace et d'implanter les Grecs dans l'Asie Mineure. Ce n'est pas la sympathie pour les Ottomans, mais c'est la raison politique qui lui dicte cette conclusion. Il expose ainsi la thèse française: "Il existe une nation turque, qui a le droit de constituer un Etat indépendant et viable; si on la mutile, fatalement on s'expose au ressentiment de tous les peuples asiatiques; enfin, si l'on prétend arracher cette nation turque du sol où elle a pris racine, il reste un trou béant qu'on ne sait comment combler." Avec des fluctuations c'est en somme cette thèse que le gouvernement de la France s'est efforcé de faire prévaloir. De son côté, le gouvernement britannique a, par intermittences, favorisé l'autre thèse, celle qui a poussé les Grecs à envahir l'Anatolie, et qui a failli déclancher une guerre dont les conséquences eurent été désastreuses. Dans le numéro des **"Etudes"** du 5 octobre, l'auteur analyse la situation créée par l'attitu de M. Lloyd George. Il rappelle que dans la presse anglaise elle-même on avait exprimé l'opinion que le premier ministre britannique venait de commettre "sa dernière et plus grande gaffe". Et il ajoute: "Il allait être donné à la France de provoquer une détente en ramenant la question sur son vrai terrain." C'est la note du 23 septembre qui a produit ce résultat, et elle est due assurément aux efforts persuasifs de M. Poincaré. En termint son lumineux exposé, le collaborateur des "Etudes" écrit: "La France, à qui revient le principal mérite de l'accord de Paris, aura bien mérité de l'Orient et des Alliés. L'opinion anglaise commence déjà à lui rendre justice, s'il est vrai que de l'autre côté de la Manche "la France devient presque aussi populaire qu'elle l'était pendant la guerre" (Morning Post). Dieu veuille que la Turquie sache reconnaitre la loyauté et l'efficacité de ses efforts."

* * *

Pendant que l'Angleterre est agitée par une crise politique intense, l'Irlande essaie péniblement de se donner un gouvernement autonome. Le Dail Eireann, ou pour mieux dire le parlement provisoire du sud de l'Irlande, a voté article par article la constitution élaborée en conformité du traité anglo-irlandais. Des modifications de peu d'importance y ont été apportées. Elle semble donner satisfaction à tous les esprits raisonnables. Mais les réfractaires ne désarment pas. Les insurgés républicains continuent leur guérilla. Récemment l'épiscopat irlandais a élevé la voix pour condamner cette guerre intestine et pour conseiller l eralliement au gouvernement régulier qui a reçu la sanction populaire. Mais les séides de la république irlandaise ne veulent pas se soumettre. Ils viennent encore d'accentuer la discorde en convoquant un second Dail Eireann, en constituant un gouvernement républicain et en nommant u nconseil d'Etat. Ce pseudo-parlement s'est réuni secrètement sous la présidence d'un assistant président. Un greffier de la chambre a été nommé et la résolution suivante a été adoptée: "Attendu que le président et les autres officiers nommés au mépris de leur devoir et en contravention ouverte avec un mandamus de la Cour supérieure ont refusé de convoquer le Dail Eireann parlement dument élu, et le gouvernement de la république — Et attendu que, nonobstant leur serment et leurs promesses de défendre la république, ces officiers, encouragés par d'autres membres du Dail, ont de cette manière et de plusieurs autres essayé illégalement et inconstitutionnellement de renverser la république et son gouvernement et qu'avec l'aide de l'étranger, en conspiration traitresse et en révolte armée dans cette intention, ils prétendent établir un soi-disant Etat libre et un parlement provisoire à part, créatures et subordonnés d'une législature étrangère et se proposant ainsi de détruire la souveraineté indépendante de la nation et l'intégrité de son ancien territoire — Nous, fidèles députés du Dail pour toute l'Irlande et au nom de tous les loyaux citoyens, par la volonté expresse de ssoldats combattants pour sa défense, demandons au président de Valera de reprendre la présidence."

Les sincères amis de l'Irlande ne sauraient trop déplorer l'obstination aveugle de ces sectaires qui mettent en péril l'autonomie e tla liberté nationales conquises au prix de tant de luttes et de sacrifices.

THOMAS CHAPAIS

"La Revue Canadienne"

SUR LES MISSIONS

Il est bon de se rappeler constamment pourquoi tout catholique est tenu plus que tout autre chrétien à venir en aide aux Missions par un appui pratique et parfois substatiel. Ecoutons, pour nous en convaincre, le Souverain Pontife, Benoit XV, dans sa lettre encyclique sur la Propagation de la Foi à travers le monde:

"Tout d'abord il importe que les fidèles se rendent compte du devoir sacré qui leur incombe d'aider les missions chez les paiens, car Dieu a fait une loi à chaçun de s'intéresser à son semblable, (Eccl. XVII), et ce devoir se fait d'autant plus impérieux que le prochain se trouve placé dans une plus grande détresse. Or, est-il des hommes méritant davantage la charité de leurs frères que les infidèles, que l'ignorance de Dieu voue au déchainement aveugle des passions et tient enchainés dans le plus odieux des esclavages, celui du démon. Tous les fidèles qui auront contribué, dans la mesure de leurs ressources, à éclairer ces infortunés, notamment en soutenant l'oeuvre des missionnaires, auront par là même rempli une de leurs plus importantes obligations et donné à Dieu le plus agréable témoignage de leur gratitude pour le don de la Foi."

Cette explication du devoir pour les catholiques de ne pas ignorer les besoins des oeuvres de Missions nous est assez bien détaillée par le Chef suprême de la Sainte Eglise, pour que l'on comprenne sans de plus amples commentaires, qu'il ne s'agit pas d'appel à la pitié mais de stricte devoir et de sérieuse obligation.

"Et maintenant, écrit encore S. S. Benoit XV, si tous accomplissent leur devoir comme ils le doivent, les missionnaires dans les pays étrangers, et les fidèles dans leur patrie, Nous avons la ferme espérance de voir les missions se relever sans tarder des blessures et des ruines immenses accumulées par la guerre. Il nous semble entendre, Nous aussi, à cette heure l'ordre du Maitre à Pierre: Avance en pleine mer, (S. Luc, V, 4) et il Nous met au coeur le désir ardent de pouvoir jeter dans ses bras les âmes innombrables qui, de nos jours, vivent encore dans le paganisme".

Communiqué

LE FEU

Quel drame confus dans toute sa terreur vient de jeter dans la désolation un territoire, toute une ville, deux villes car sa grande soeur sa voisine n'est pas moins atterrée qu'elle à l'affreux spectacle auquel il vient de lui être donné d'assister.

Dans la mesure du possible elle l'a aidée et le premier moment de stupeur passé les Winnipegers comme les habitants de St-Boniface restent avec un coeur à plaie saignante sans que cette blessure ait encore pour longtemps idée de se fermer.

Enfants, vous qui venez de nous être ravis au milieu d'une adolescence, qui donniez à vos mères, pères, amis, et à votre pays des espérances de succès pour vos années futures, vous prépariez selon vos aptitudes, les uns la sacerdotique profession de médecins le soulagement des douleurs terrestres, le prolongement de la vie, pour la génération qui montait avec vous vers l'avenir. Pour d'autres le développement des arts qui aurait été la réjouissance des yeux, ainsi que certains d'entre vous pour les manufactures auraient contribué au bien-être social de toute une génération désireuse de progrès et par vos idées peut-être auriez-vous contribué au bien général de votre contrée.

Oui, c'est nous vivants qui croyons à toutes ces choses, qui pensons vous voir encore dans votre sommeil plein de candeur rire à vos jeux de garçons et à votre brillant avenir, sans souci, confiants dans la force et la pensée de vos ainés, croyant qu'ils veillaient sur vous d'un oeil attentif. Nous venons par notre faute de vous laisser enlever au plus cher moment de votre rêve par des flammes dont nous devrions endurer toute la terrible brûlure et sentir peser sur nous toute l'étendue du désastre dont elles ont été la cause.

Vous qui restez, voyez en vos camarades ceux qui ont donné leur vie et ceux qui sont dans les hôpitaux, souffrant de leurs blessures, la leçon dont nous avions besoin pour nous sortir de notre torpeur et nous apprendre notre responsabilité.

Nous vous demandons d'avoir confiance avec la conviction que dans l'avenir nous ne cesserons de veiller sur vous. Continuez votre route, nous y avons écarté les dangers dans toute sa perspective; elle sera belle et pleine de soleil.

Pères, mères, frères, parents, amis, il nous est impossible dans un tel moment de trouver des paroles de condoléance susceptible d'atténuer votre douleur, soyez sûr que toutes vos larmes, sans vouloir y joindre les nôtres de peur d'en amoindrir la valeur auprès des âmes de vos petits êtres chers, nous les comprenons, nous saisissons leur éloquence, celles qui nous échappent à leur adresse viennent du plus profond de notre coeur.

Les terribles moments qui vont suivre auront une consolation en la conduite courageuse et généreuse de vos enfants; elle passera à la postérité et sera la gloire et la fierté de tous leurs camarades de promotion et un exemple pour la génération qui ascendra comme eux à la recherche de la science.

J. E. C.



